



PROJET DE TRANSPORT, DE DISTRIBUTION ET D'ACCÈS A L'ÉLECTRICITÉ (PTDAE)

CADRE DE POLITIQUE DE REINSTALLATION (CPR) SOLLICITATION DES AVIS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC SUR LE RAPPORT DU CPR

1. GENERALITES

La Banque mondiale envisage d'appuyer le secteur de l'électricité de la Côte d'Ivoire à travers un prêt évalué à environ US \$ 325 millions pour le financement du Projet de Transport, de Distribution et d'Accès à l'Électricité (PTDAE).

L'évaluation environnementale et sociale préliminaire du PTDAE inclut l'élaboration du document spécifique, à savoir : un Cadre de Politique de Réinstallation (CPR).

A cet effet, un consultant individuel a été commis pour l'élaboration de ce document.

Les objectifs spécifiques de l'évaluation environnementale et sociale sont les suivants

- Etablir un mécanisme pour déterminer et évaluer les impacts environnementaux et sociaux potentiels des investissements et des activités à financer dans le cadre du projet ;
- Définir les mesures de suivi et d'atténuation ainsi que les sûres institutionnelles à prendre durant la mise en œuvre du projet aux fins d'éliminer les impacts environnementaux et sociaux adverses ou les porter à des niveaux acceptables ;
- Indiquer clairement le cadre de procédures à suivre pour les acquisitions de terrains et pour toute autre indemnisation nécessaire découlant des activités du Projet. Ce cadre aidera à préciser les arrangements organisationnels et les critères de conception appliqués aux sous-projets dans la mise en œuvre du PTDAE.

Le rapport définitif du CPR est disponible et peut être consulté sur le site internet : www.cinergies.ci.

2. DESCRIPTION DU PROJET

2.1 Objectif global

L'objectif du PTDAE est d'accroître la capacité de transit des lignes et postes des réseaux de transport et de distribution d'énergie, pour une meilleure couverture de la zone du Projet en énergie disponible et de bonne qualité afin d'améliorer ainsi le cadre de vie et lutter contre la pauvreté.

La mise en œuvre du Projet est assurée par la Société des Énergies de Côte d'Ivoire (CI-ÉNERGIES).

2.2 Composantes du projet

Le PTDAE comprend les quatre composantes suivantes :

1 : Electrification rurale et Accès à l'énergie

Cette composante permettra d'une part, l'électrification de 201 localités réparties dans les régions du Gboklé, du Haut-Sassandra, de la Nawa et de San Pedro et d'autre part, un appui au Programme Électricité Pour Tous (PEPT) qui consiste à mettre à la disposition des ménages un branchement, un abonnement et une installation intérieure contre le paiement initial de la somme de mille (1 000) Francs CFA, le reste étant payable sur les factures d'électricité sur une période de 10 ans.

2 : Renforcement de la capacité de transformation du réseau transport et Sécurisation de postes sources

Cette composante vise la construction de nouveaux postes 225 kV et la construction de plusieurs lignes de transport d'énergie électrique. A travers la modification et le renforcement de la structure du réseau, cette composante doit contribuer à la sécurisation de tous ces réseaux.

3 : Extension, renforcement et réhabilitation des réseaux de distribution

Cette composante permettra la construction de lignes Moyenne Tension (HTA), de réseaux Basse Tension et d'éclairage public afin d'améliorer l'accès à l'électricité dans les dix (10) Chefs-lieux de Régions suivants : Gagnoa, Man, Soubré, Guiglo, Duékoué, Odienné, Touba, Séguéla, Sassandra et Katiola.

Elle permettra également de réduire les chutes de tension ainsi que les pertes techniques et d'améliorer la qualité du service électrique par l'enfouissement d'environ 400 km de lignes aériennes à Abidjan et le remplacement d'environ 182 km de câbles HTA de type CPI à Abidjan par des câbles HTA de type CIS.

4 : Renforcement des capacités, Supervision, Etudes et Gestion de projet

Cette composante prend en compte (i) le renforcement des capacités des acteurs du secteur de l'électricité ainsi que la fourniture d'équipements d'essai et de contrôle ; (ii) le recrutement de deux bureaux d'Ingénieurs Conseils pour la surveillance des travaux ; (iii) le fonctionnement de l'unité de gestion du projet et (iv) les frais d'audit financier et comptable du projet.

AVIS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

CI-ÉNERGIES invite le public national et international à consulter le rapport du CPR et à faire part de ses avis et commentaires au plus tard le Vendredi 24 février 2017 à 17 heures aux contacts suivants :

1. Agence Nationale De l'Environnement (ANDE)

Monsieur KOUASSI Brou N'Gbin, Sous-directeur des Evaluations Environnementales et Sociales

Téléphone : (225) 22 41 17 04 / 01 25 55 68

Email : kouassi_ngbin@yahoo.fr

2. Banque mondiale, Bureau d'Abidjan

Monsieur GADIERE Abdoulaye, Environnementaliste senior

Téléphone : (225) 22 40 04 90 / 78 74 02 39

Email : agadiere@worldbank.org

3. CI-ÉNERGIES

Monsieur KASSI Bagaman, Chef du Service Energies Renouvelables et Développement Durable, Plateau, Tour EEI, 8^e Etage.

Téléphone : (225) 20 20 62 45 / 77 30 29 63

Email : bkassi@cinergies.ci et bkassi_ci@yahoo.fr

Site internet : www.cinergies.ci